

Réunion du conseil municipal de Rosières
Samedi 7 février 2015

Préparation de restructuration de l'espace d'animation , d'échanges et de création.

Si le choix est fait d'une simple rénovation , la commune percevra la DETR (subvention de l'Etat).

Si le choix est fait d'une profonde restructuration avec un projet incluant économies d'énergie et nouvelles technologies alors nous pourrions obtenir une dotation conséquente de la Région.

Une réflexion sera menée par le groupe de travail composé de Bernadette Mathias, Yann Montagnon, Eric Bielawa , Sophie Moulin ,Georges Gimbert et Aline Angénieux .

Les associations seront bien entendu consultées.

Demande de subvention au Conseil Général pour les Eaux pluviales concernant le chemin des Echelles.

Une demande de subventions sera faite au conseil Général pour les travaux des eaux pluviales sur le chemin des Echelles. L'estimation du coût de ces travaux est de 8 308 Euros.

Location des garages:

Les prix actuels sont de 45 Euros pour un grand box et de 40 Euros pour un petit.
Il est décidé à l'unanimité de les baisser de 10 Euros.

PLU (plan local d'urbanisme)

Il faudra prendre la délibération trois mois avant mars 2017 pour dire que nous gardons la compétence **PLU** . Madame Hilaire nous aiguillera sur une procédure de révision ou de modification. ; une réunion sera organisée avec elle .

Convention Assistance Retraite:

Le conseil vote à l'unanimité le renouvellement pour 2015-2017 de la Convention Assistance Retraite avec le Centre de Gestion.

Cette convention concerne les agents communaux.

Voté à l'unanimité

ALSH

L'ALSH sollicite pour sa structure pré-ados une aide exceptionnelle de 3900 euros.
Monsieur le Maire propose un accord de principe à condition que les autres communes concernées s'engagent à y participer.

Voté à l'unanimité

Cimetière:

Monsieur le Maire propose au conseil de reprendre 2 concessions localisée dans l'ancien cimetière.

Voté à l'unanimité

Colombarium :

Il est envisagé de créer un colombarium avec son jardin du souvenir.
Pierre Vérot , Pierre Eymaron et Georges Gimbert sont chargés de déterminer l'emplacement.

Subvention Cinévasion :

Cinévasion demande une participation de 750 euros pour l'année 2015.

Voté à l'unanimité.

Subvention secours catholique :

Le secours catholique demande une participation de 270 euros pour 2015.

Voté à l'unanimité.

Secours populaire :

Le secours populaire demande une participation de 100 euros pour 2015.

Le conseil demande au préalable de préciser leurs interventions sur la commune de Rosières.

ONAC (anciens combattants) :

La directrice de l'ONAC demande une participation libre de la commune. Monsieur le Maire propose 100 euros .

Voté à l'unanimité.

Comité départemental du prix résistance et déportation :

L'action de ce comité s'adresse aux collégiens. Monsieur le Maire propose 100 euros.

Voté à l'unanimité.

Scolarisation en CLIS :

La communauté de communes des Sucs nous sollicite à hauteur de 1272 euros pour la scolarisation en CLIS à Yssingeaux de 2 enfants de Rosières.

Voté à l'unanimité.

Informations :

Le bulletin municipal « info plus » avance et devrait sortir fin février.

Le site internet de la commune est fini. Il nous sera présenté au prochain conseil municipal.
Un groupe de travail pour les mises à jour sera composé de Aline Angénieux, Adeline Giraud, Charline Souchon, Bernadette Mathias, Yann Montagnon, Laure Genin et Sophie Moulin.